



# Conseil économique et social

Distr. générale  
19 décembre 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Commission de statistique

### Cinquantième session

5-8 mars 2019

Point 3 j) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions soumises pour information et décision :**  
**statistiques des prix**

## Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

### Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2018/227 du Conseil économique et social et à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de faire tenir à la Commission de statistique, pour examen, le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. Le Groupe de travail y donne un aperçu de l'évolution de la situation et des activités menées dans le domaine des statistiques des prix, en particulier des progrès réalisés dans la mise à jour du Manuel des indices des prix à la consommation. La Commission est invitée à formuler des observations sur les progrès accomplis à ce jour, à noter qu'une consultation mondiale sur le Manuel se tiendra au premier semestre de 2019 et à encourager les statisticiens chargés de la compilation des prix au niveau national à répondre rapidement à la consultation.

---

\* E/CN.3/2019/1.



## I. Introduction

1. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix a été créé en 1998 pour élaborer des normes et recommandations internationales sur les statistiques des prix, recenser les pratiques optimales et appuyer leur application, et coordonner les activités des organisations internationales dans ce domaine des statistiques des prix. Il se compose de représentants d'Eurostat, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), du Fonds monétaire international (FMI), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de la Banque mondiale. La Banque mondiale assure actuellement la présidence.

2. Le présent rapport contient un aperçu des principaux faits survenus dans le domaine des statistiques des prix depuis le rapport précédent soumis par le Groupe de travail à la Commission de statistique des Nations Unies en 2018. La Section II du rapport porte sur les principaux faits nouveaux en ce qui concerne les normes internationales et les orientations méthodologiques ; La section III porte sur les questions de collecte internationale de données sur les prix ; la Section IV contient un des informations sur les réunions et conférences récentes.

## II. Normes internationales et orientations méthodologiques

### A. Mise à jour du Manuel des indices des prix à la consommation

3. En 2015, le Groupe de travail a chargé un groupe d'experts techniques de mettre à jour le Manuel des indices des prix à la consommation : théorie et pratique, de 2004<sup>1</sup>. Les objectifs de la mise à jour sont : a) de rendre compte de l'évolution des méthodes et pratiques de compilation des données des indices des prix à la consommation, notamment en ce qui concerne les sources ; b) de fournir si possible des recommandations et orientations plus claires et plus normatives ; c) de répondre à l'évolution des besoins des utilisateurs ; d) d'harmoniser les concepts des indices des prix à la consommation avec le Système de comptabilité nationale 2008. Le groupe d'experts techniques, dirigé par le FMI, se compose d'experts internationaux et de statisticiens des bureaux nationaux. La mise à jour se fait sous l'égide du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, qui en approuve la version définitive.

4. Il a été convenu d'établir deux publications distinctes : la première, intitulée « Manuel des indices des prix à la consommation : concepts et méthodes », mettra l'accent sur les questions de compilation, et la seconde, intitulée « Théorie des indices des prix à la consommation », portera sur les fondements théoriques de ces indices.

5. En ce qui concerne la première publication, l'ensemble des chapitres sur les méthodes de compilation des indices des prix à la consommation ont été rédigés, validés par des pairs et mis à la disposition des statisticiens et des utilisateurs pour examen complémentaire et observations sur un site Web hébergé par le FMI. Les observations formulées ont été incorporées et on a noté généralement que la version mise à jour du Manuel fournissait des conseils plus clairs et plus pratiques qu'auparavant. Le Manuel rend compte également des effets de la numérisation,

---

<sup>1</sup> Organisation internationale du Travail (OIT) et al., *Manuel de l'indice des prix à la consommation : théorie et pratique* (Genève, OIT, 2004).

notamment l'utilisation croissante des données saisies par lecture optique, l'extraction de données et de prix en ligne, l'étude des points de vente en ligne et des prestataires de services de la nouvelle économie numérique. Ces innovations, de même que les nouvelles sources de données et le rôle des indices des prix à la consommation dans la mesure du bien-être, font partie d'un programme de recherche proposé. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix a examiné l'ensemble des chapitres lors d'une réunion tenue en octobre 2018 à Paris puis l'état d'avancement et le calendrier lors d'une conférence téléphonique de suivi tenue novembre 2018. Le Groupe d'experts techniques incorpore actuellement les observations et contributions pertinentes.

6. Les États membres seront consultés officiellement au cours du premier semestre de 2019. La Commission de statistique sera invitée à approuver la version actualisée du Manuel en tant que norme statistique internationale à sa cinquante et unième session, en 2020.

7. Le Manuel sera disponible en version numérique sur le site Web du FMI. Des tirages papier seront également distribués à tous les bureaux nationaux de statistique et fournis sur demande aux utilisateurs clefs, notamment aux banques centrales.

8. En ce qui concerne la deuxième publication, sur la théorie des indices des prix à la consommation, les chapitres sont actuellement actualisés au besoin et validés par des pairs. Elle sera disponible en version numérique seulement sur le site Web du FMI.

## **B. Orientations concernant les indices des prix de l'immobilier commercial**

9. Suivant l'exemple du Manuel des indices des prix de l'immobilier résidentiel<sup>2</sup> et conformément à l'esprit de l'initiative du G-20 concernant les lacunes en matière de données (voir sect. III.E. ci-après), des travaux portant sur les orientations conceptuelles et pratiques de la compilation des indices des prix de l'immobilier commercial ont commencé en 2013. Ces indices nouveaux et complexes soulèvent plusieurs questions particulièrement difficiles. Sous l'égide des organisations membres du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, Eurostat a dirigé la rédaction d'un document d'orientation par un groupe d'experts. Le FMI, l'OCDE et la Banque centrale européenne y ont également contribué.

10. Le document produit, intitulé « Commercial Property Price Indicators : sources, methods and issues »<sup>3</sup>, constitue le fondement d'un futur manuel sur les indices des prix de l'immobilier commercial. On y trouve un cadre conceptuel pour la compilation de ces indices, les principales méthodes, des sources possibles de données et une description des difficultés qui se présentent. On y trouve également un aperçu des indices des prix de l'immobilier commercial et des indicateurs correspondants actuellement disponibles dans plusieurs pays.

11. Meticuleusement revu par le FMI et bénéficiant des observations du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, le document a été publié par Eurostat en décembre 2017.

<sup>2</sup> Eurostat et al., *Handbook on Residential Property Price Indices* (Luxembourg, 2013).

<sup>3</sup> disponible (en anglais) à l'adresse <https://ec.europa.eu/eurostat/documents/7870049/8545612/KS-FT-16-001-EN-N.pdf/9e4bbc9b-8c6f-44a9-b686-1083a7a8fa0f>.

### C. Mise à jour de la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle

12. Une nouvelle version de la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle a été adoptée par la Commission de statistique en 2018. La révision a été effectuée sous les auspices de la Commission par le Groupe d'experts des classifications statistiques internationales et son sous-groupe technique formé à cet effet. Le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix a contribué aux activités du sous-groupe technique directement et par l'intermédiaire des représentants des diverses organisations internationales concernées. Il examinera et suivra les questions de mise en œuvre de la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle 2018 en ce qui concerne la compilation de statistiques des prix.

## III. Collecte internationale des données sur les prix

### A. Indices des prix à la consommation

13. Dans le cadre d'un projet conjoint du FMI et de l'OCDE, des données détaillées sur les indices des prix à la consommation et les pondérations associées sont collectées chaque mois pour chacune des 12 divisions de la Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle, pour les indices nationaux et pour les indices des prix harmonisés, et publiées sur les sites Web du FMI<sup>4</sup> et de l'OCDE<sup>5</sup>. Des données sont actuellement disponibles pour plus de 150 pays et des efforts sont actuellement déployés pour en couvrir davantage. Des améliorations continueront également d'être apportées à la diffusion de ces données. Cette action du FMI et de l'OCDE permettra aux organisations internationales de mettre en commun les données sur les indices des prix à la consommation et allègera la charge de travail des bureaux nationaux de statistique et des banques centrales.

### B. Prix de l'immobilier résidentiel

14. La Banque des règlements internationaux et l'OCDE ont une longue expérience de la collecte et de la diffusion de données sur les prix de l'immobilier résidentiel, que ces données proviennent de statistiques officielles ou de producteurs privés. Le Manuel des indices des prix de l'immobilier résidentiel a stimulé l'élaboration d'indices des prix de l'immobilier résidentiel dans le cadre des travaux de statistique officiels. Eurostat publie maintenant des chiffres officiels<sup>6</sup> en vertu d'un règlement liant tous les États membres de l'Union européenne, qui s'ajoutent à ceux déjà publiés par la Banque des règlements internationaux<sup>7</sup> et l'OCDE<sup>8</sup>. Pour harmoniser plus encore les pratiques des organisations internationales en matière de collecte et de

<sup>4</sup> Voir <http://data.imf.org/CPI>.

<sup>5</sup> Voir [https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PRICES\\_CPI](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=PRICES_CPI).

<sup>6</sup> Voir <https://ec.europa.eu/eurostat/web/housing-price-statistics/data/database>.

<sup>7</sup> Voir <http://www.bis.org/statistics/pp.htm>.

<sup>8</sup> Voir [http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RPPI\\_TARGET](http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RPPI_TARGET) (indices des prix de l'immobilier résidentiel – indicateurs phares) ; <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=RPPI> (indices des prix de l'immobilier résidentiel – base de données complète) ; <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=HOUSEPRICES> (indicateurs analytiques des prix des logements).

diffusion des prix de l'immobilier résidentiel, un groupe de travail sur les prix des logements a été constitué en 2015 sous l'égide du Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières du G-20 (voir ci-après). Ses membres sont des représentants de la Banque des règlements internationaux, de la Banque centrale européenne, d'Eurostat, du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale, et il coordonne étroitement ses activités avec le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. L'une de ses principales réalisations a été l'élaboration d'un modèle concret pour la compilation de données comparables sur les prix de l'immobilier résidentiel au niveau international et d'indicateurs connexes sur le logement. Sous la direction du Groupe interinstitutions, ce modèle a été approuvé lors de l'atelier thématique du G-20 sur les indices des prix de l'immobilier résidentiel et de l'immobilier commercial, tenu en Argentine en janvier 2018. La collecte de données nationales suivant le modèle agréé a commencé en 2018 pour les pays de l'Union européenne, les États Membres de l'OCDE et les pays du G20, avec pour but de couvrir davantage de pays et d'indicateurs.

### C. Programme de comparaison internationale

15. À sa quarante-septième session, la Commission de statistique a institué le Programme de comparaison internationale comme élément permanent du programme statistique mondial, qui se déroulera sur trois ans. Les données les plus récentes sur les parités de pouvoir d'achat publiées par le Programme sont calculées par rapport à l'année de référence 2011. De nouvelles données sont actuellement recueillies sur trois ans (2016 à 2018), avec 2017 comme année de référence, et les résultats devraient être publiés à la fin de 2019. Le calcul des parités de pouvoir d'achat estimatives entre les années de référence 2011 et 2017 est en cours. Le prochain cycle triennal du Programme (année de référence 2020) sera lancé en 2019.

16. Diverses activités de recherche, de promotion et de sensibilisation ont été menées dans le cadre du cycle de 2017. Premièrement, un programme de recherche<sup>9</sup> a été créé pour orienter l'avenir du Programme de comparaison internationale et des groupes de travail techniques ont été chargés d'effectuer des recherches sur plusieurs thèmes, sous la direction et la supervision du Groupe consultatif technique du Programme. Deuxièmement, une formation en ligne sur les éléments fondamentaux des parités de pouvoir d'achat<sup>10</sup> a été créée en 2018 et une nouvelle série de blogs sur le Programme a été mise en ligne sur le portail de données de la Banque mondiale pour le faire mieux connaître et comprendre. Troisièmement, un nouveau site Web du Programme a été lancé dans le cadre de l'action menée pour promouvoir l'utilisation des parités de pouvoir d'achat. En outre, diverses manifestations de haut niveau ont été organisées en 2018 pour célébrer le cinquantième anniversaire du Programme, accroissant sa visibilité et sa présence. Le rapport présenté par la Banque mondiale à la cinquantième session de la Commission de statistique, disponible sur le site Web de celle-ci, contient une vue d'ensemble du Programme et des activités connexes.

<sup>9</sup> Programme de comparaison internationale, "Research agenda for the 2017 cycle and beyond", mai 2017, disponible (en anglais) à l'adresse <http://www.worldbank.org/en/programs/icp#7>.

<sup>10</sup> Voir <http://www.worldbank.org/en/programs/icp/brief/e-learning>.

## D. Échange de données et de métadonnées statistiques

17. L'échange de données sur les prix au format SDMX (Échange de données et de métadonnées statistiques) a été lancé par un groupe technique composé de membres d'Eurostat, de l'OIT, de la Banque des règlements internationaux, de l'OCDE, de la Banque centrale européenne et du FMI, sous l'égide du Groupe de responsables de l'application du SDMX pour les statistiques macroéconomiques. Les travaux sur les définitions de structure de données des indices des prix à la consommation (indices nationaux et indices des prix harmonisés de l'Union européenne) ont démarré et une première version a été publiée en mai 2018<sup>11</sup>. Des travaux suivront dans d'autres sous-domaines, notamment l'indice des prix à la production, l'indice des prix à l'importation et à l'exportation et l'indice des prix et les indicateurs de l'immobilier commercial. Le Groupe de responsables devait discuter des étapes à venir en matière de statistiques des prix à la fin de 2018.

## E. Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données

18. L'Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données consiste en 20 recommandations visant à améliorer les statistiques en réponse à la crise économique et financière. Pilotée par le Groupe interinstitutions sur les statistiques économiques et financières, elle vient d'entrer dans sa deuxième phase. Parmi les recommandations, deux concernent directement les statistiques des prix. Suivant la Recommandation II.17, sur les prix de l'immobilier résidentiel, les pays du Groupe des 20 s'emploieront à publier des indices des prix de l'immobilier résidentiel conformes au Manuel et à fournir ces données aux organisations internationales intéressées, notamment la Banque des règlements internationaux, Eurostat et l'OCDE. Le Groupe interinstitutions s'emploiera à établir en collaboration avec le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix une série d'indices communs des prix de l'immobilier résidentiel, à encourager la production de séries chronologiques de longue durée, à établir une liste d'indicateurs divers concernant le logement et à diffuser les principales données des prix de l'immobilier résidentiel sur le site Web des Principaux indicateurs mondiaux. Suivant la Recommandation II.18, sur les prix de l'immobilier commercial, le Groupe interinstitutions, en collaboration avec le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix, s'emploiera à renforcer les orientations méthodologiques sur la compilation des indices de prix de l'immobilier commercial et à encourager la diffusion de données sur l'immobilier commercial via le site Web de la Banque des règlements internationaux. Le Groupe interinstitutions travaille à l'application de ces recommandations en collaboration étroite avec le Groupe de travail intersecrétariats.

19. Pour atteindre ces objectifs, le Groupe de travail sur les prix des logements a élaboré, en coopération et en consultation avec le Groupe de travail intersecrétariats, le modèle susmentionné pour la compilation de données comparables sur les prix de l'immobilier résidentiel au niveau international, assorti d'indicateurs sur le logement. Le modèle comporte cinq thèmes : indices des prix de l'immobilier résidentiel ; autres statistiques de prix des logements ; marchés de l'immobilier résidentiel ; indicateurs structurels du logement ; construction. Il vise à faire mieux comprendre la situation du marché du logement dans chaque pays.

<sup>11</sup> Voir [https://sdmx.org/?page\\_id=1498](https://sdmx.org/?page_id=1498) (CPI).

20. Dans le cadre de l'Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données, l'OCDE calcule et publie tous les mois l'indice des prix à la consommation du Groupe des 20, agrégat qui s'ajoute à celui de la croissance économique qu'elle publie tous les trimestres<sup>12</sup>.

## **IV. Réunions et conférences**

### **A. Atelier sur les indices des prix de l'immobilier résidentiel et commercial**

21. L'atelier thématique du Groupe des 20 sur les indices des prix de l'immobilier résidentiel et commercial a eu lieu en janvier 2018. Dans le cadre du programme de travail de 2018 de l'Initiative du Groupe des Vingt contre les lacunes en matière de données, il a porté sur l'application de ses deux recommandations sur la compilation des statistiques des prix de l'immobilier (voir ci-dessus). Il a été accueilli par l'Instituto Nacional de Estadística y Censos de la República Argentina à Buenos Aires, comme l'Argentine présidait le Groupe des 20 en 2018, et organisé conjointement par la Banque des règlements internationaux, le FMI, l'OCDE et Eurostat, pour environ 80 responsables.

22. Les participants ont procédé à un échange de vues sur les pratiques de compilation et l'utilisation des prix de l'immobilier résidentiel et commercial aux fins de l'élaboration des politiques, ainsi que sur les difficultés rencontrées par chaque pays. Pour faire avancer les travaux, les participants sont convenus d'être pragmatiques, d'utiliser des données concrètes et tenir compte des données disponibles de source privée. Les représentants de plusieurs pays ont fait part de leur expérience de la numérisation et de l'utilisation des mégadonnées aux fins de la compilation des statistiques sur les prix de l'immobilier.

### **B. Conférence internationale sur les statistiques de l'immobilier**

23. La Conférence internationale sur les statistiques de l'immobilier<sup>13</sup>, organisée par Eurostat en coopération étroite avec la Banque centrale européenne, se tiendra en février 2019 à Luxembourg. Elle réunira des experts de haut niveau de la communauté statistique et d'importantes parties prenantes qui examineront un large éventail de questions conceptuelles et pratiques touchant les statistiques de l'immobilier résidentiel et commercial, en particulier les sources de données de statistiques de l'immobilier commercial, le cadre conceptuel des indicateurs de l'immobilier commercial et les faits nouveaux dans la mesure de l'immobilier résidentiel.

24. Un atelier du Groupe des 20 sur les indices des prix de l'immobilier commercial, qui aura lieu en même temps que la Conférence, portera sur les derniers obstacles à la réalisation de l'objectif susmentionné de la recommandation II.18 sur les prix de l'immobilier commercial, en l'absence d'indices des prix de l'immobilier commercial officiels et d'indicateurs correspondants, privés ou officiels.

<sup>12</sup> Voir [https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=G20\\_PRICES](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=G20_PRICES).

<sup>13</sup> Voir <https://www.real-estate-statistics.eu/>.

### **C. Équipe spéciale d'Eurostat sur les indicateurs de l'immobilier commercial**

25. L'Équipe spéciale d'Eurostat sur les indicateurs de l'immobilier commercial a été créée en 2018 pour étudier le développement des prix de l'immobilier commercial et des indicateurs connexes. Elle facilite l'échange de données d'expérience dans le cadre de projets pilotes, insistant sur les sources de données telles que les données d'évaluation, les données administratives et les données d'enquête, ainsi que les sources de données privées. Les projets pilotes menés dans les États Membres sont indispensables pour renforcer les capacités en ce qui concerne les questions méthodologiques et conceptuelles et l'étude des sources de données pertinentes. L'Équipe spéciale devrait contribuer à l'élaboration de solutions à long terme pour la collecte de données sur l'immobilier commercial.

26. Les membres de l'Équipe spéciale sont des experts ayant une expérience et des compétences dans ce domaine, provenant des instituts nationaux de statistique et des banques centrales nationales des États Membres de l'Union européenne ainsi que de la Banque centrale européenne, d'Eurostat (Président), du FMI, de la Banque des règlements internationaux et de l'OCDE.

### **D. Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation**

27. Les réunions du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation sont organisées tous les deux ans par la CEE en coopération avec l'OIT. Ce Groupe d'experts contribue à l'élaboration de normes et de méthodes adoptées au niveau international dans le domaine des indices des prix à la consommation et formule des recommandations sur les bonnes pratiques pouvant être appliquées par les bureaux de statistique. Les réunions, organisées sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens, rassemblent des statisticiens des prix provenant des pays membres de la Conférence et d'un nombre croissant de statisticiens des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud. Des experts d'organisations internationales et des chercheurs spécialisés dans les indices y participent également.

28. La réunion de 2018 du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation s'est tenue en mai 2018 à Genève, sous les auspices de la CEE. Les 150 participants ont examiné quatre thèmes de fond : nouvelles sources de données ; services en matière d'indices des prix à la consommation ; questions méthodologiques ; compréhension et satisfaction des besoins des utilisateurs. Au cours des présentations par affiches, pays et organisations ont présenté leurs expériences concrètes dans des domaines tels que les mégadonnées et l'extraction de données en ligne ; l'utilisation des données saisies par lecture optique ; l'intégration de différentes sources de données ; l'ajustement aux changements de qualité ; l'échantillonnage et les applications libres de collecte de données sur les prix. Pour marquer le quarantième anniversaire du Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation, une table ronde a été organisée afin d'examiner les enjeux futurs de la collecte des indices des prix à la consommation. Les participants ont identifié cinq grandes questions méthodologiques à traiter : l'utilisation des données saisies par lecture optique et des mégadonnées ; les produits saisonniers ; les biens durables ; les services financiers ; les biens et services fournis gratuitement. Une session spéciale a été organisée à l'intention des pays d'Europe de l'Est, du Caucase et d'Asie centrale et d'autres pays intéressés pour examiner les problèmes méthodologiques et pratiques

propres à ce groupe de pays. On trouvera le compte rendu de la réunion sur le site Web de la CEE<sup>14</sup>.

29. À sa prochaine réunion, proposée pour 2020, le Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation examinera les questions suivantes : nouvelles sources de données ; économie numérique et économie du partage ; mesure de la protection sociale et du bien-être ; ajustement de la qualité et autres questions méthodologiques ; compréhension et satisfaction des besoins des utilisateurs.

## E. Groupe d'Ottawa sur les indices des prix

30. Le Groupe d'Ottawa sur les indices des prix s'occupe surtout de recherche appliquée, principalement dans le domaine des indices des prix à la consommation. Il examine les avantages et inconvénients de différents concepts, méthodes et procédures dans le cadre où ils doivent être appliqués. Les participants sont des spécialistes et des praticiens issus des services de statistique de différents pays ou d'organisations internationales. Le Groupe d'Ottawa se réunit tous les deux ans, en alternance avec le Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation. Les comptes rendus de ses réunions se trouvent sur le site Web du Groupe<sup>15</sup>. Le Groupe d'Ottawa, groupe d'étude de la Commission de statistique, lui présente des rapports distincts. On trouvera de plus amples information sur ses travaux dans le rapport qu'il lui a présenté à sa cinquantième session, disponible sur son site Web.

## V. Conclusion

31. La Commission est priée :

- a) De prendre note des progrès accomplis par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix ;
- b) De prier instamment les États Membres de contribuer en temps voulu à la consultation mondiale sur la version actualisée du Manuel des indices des prix à la consommation en 2019 ;
- c) De prier le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix de lui transmettre la version actualisée du Manuel des indices des prix à la consommation pour approbation à sa cinquante et unième session en 2020.

---

<sup>14</sup> Voir <http://www.unece.org/index.php?id=46772>.

<sup>15</sup> Voir [www.ottawagroup.org](http://www.ottawagroup.org).